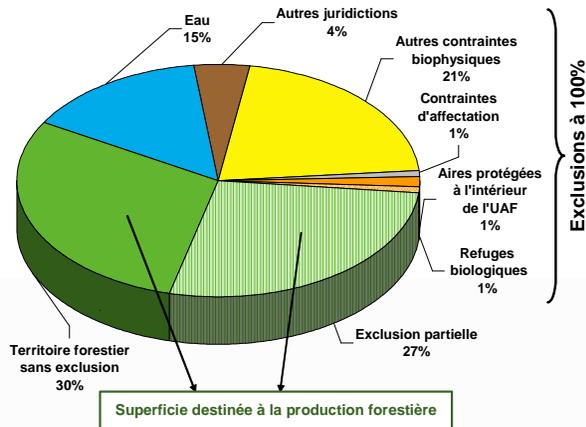




1 - DESCRIPTION DU TERRITOIRE

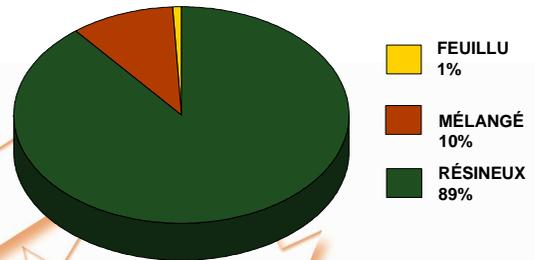
Portrait global

Superficie¹ : 641 337 hectares

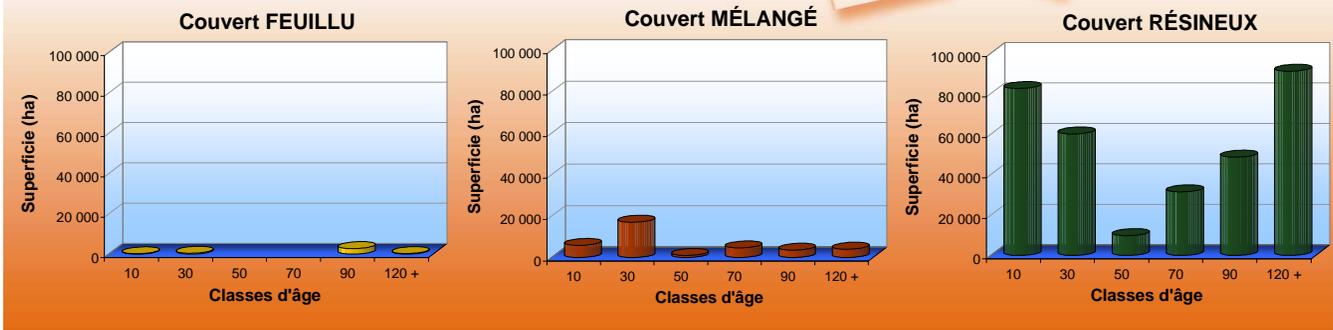


Portrait du territoire destiné à la production forestière

Types de couvert
Superficie² : 362 805 hectares



Types de couvert et classes d'âge



¹ superficie brute sans réduction ² superficie nette après réduction

2 - POSSIBILITÉ FORESTIÈRE

Calcul de possibilité forestière	Possibilité par essence ou groupe d'essences (m ³ /an)			
	Rendement soutenu (150 ans)			
	SEPM ¹	Peupliers	Bouleau à papier	Total
A 2000-2008	404 100	8 700	28 700	441 500
B Forestier en chef 2008-2013	259 300	8 900	17 800	286 000
Variation (B-A)	-144 800	200	-10 900	-155 500
Variation (%)	-35,8%	2,3%	-38,0%	-35,2%

A Possibilités 2000-2008, sans les réductions pour la limite nordique et les aires protégées annoncées après le 31 mars 2000.
B Possibilités 2008-2013, suite à la reprise du calcul en 2008-2009.

¹ sapin, épinettes, pin gris et mélèze

Provenance des volumes	Superficie annuelle		Récolte maximale annuelle	
	ha		m ³	%
Bandes riveraines	55		2 913	1,0%
Séparateurs de coupe	2		193	0,1%
Pentes fortes (31 à 40 %)	15		1 906	0,7%
Habitats fauniques	0		0	0,0%
Encadrements visuels	129		13 095	4,6%
Territoires à multiples usages	0		0	0,0%
Forêts morcelées (peuplements orphelins)	274		25 445	8,9%
Autres particularités régionales ou locales	0		0	0,0%
Sous-total des contraintes opérationnelles²	475		43 552	15,2%
Sous-total sans contrainte opérationnelle²	2 514		242 448	84,8%
Total	2 989		286 000	100,0%

² Pour plus d'information sur les contraintes opérationnelles, voir la fiche thématique « Possibilité forestière ».



3 - EXIGENCES GÉNÉRALES

Cette section présente les interventions forestières à réaliser afin de rencontrer les hypothèses de la stratégie d'aménagement forestier retenue. Veuillez noter que les particularités reliées à l'entente « Paix des Braves » ont été considérées. Pour des explications détaillées, veuillez consulter les fiches thématiques « Exigences générales » et « Particularités de l'entente « Paix des Braves » ».

Synthèse des traitements sylvicoles prévus		Superficie ²
		ha/an
Avec récolte	CPRS, CPHRS, CPPTM ¹	747
	Coupe mosaïque - 3 mètres ³	1 242
	Coupe mosaïque - 7 mètres ³	1 000
	Éclaircie commerciale	0
Sans récolte	Plantation, regarni, ensemencement	1 018
	Éclaircie pré-commerciale	368

¹ Coupe avec protection de la régénération et des sols, coupe avec protection de la haute régénération et des sols, coupe avec protection des petites tiges marchandes.

² Superficie annuelle prévue, à compter du 1er avril 2008.

³ Pour plus d'information sur les coupes mosaïques, voir la fiche thématique « Exigences générales ».

4 - PARTICULARITÉS / COMMENTAIRES

Cette fiche découle de la reprise du calcul des possibilités forestières (CPF) 2008-2013 afin de prendre en considération plus de 9 000 hectares de forêts incendiées par le feu # 508 en 2007 et de corriger une erreur à la cartographie du territoire.

5 - SIGNATURE

Le calcul de la possibilité forestière de ce territoire a été réalisé et validé selon un processus rigoureux, sous ma supervision et conformément à mes instructions. Les résultats reflètent les faits et les informations portés à ma connaissance. Par conséquent, en vertu des pouvoirs qui me sont confiés par la législation, je détermine la possibilité de ce territoire aux niveaux et conditions des présentes.

Pierre Levac, ing. f., M. Sc.
Forestier en chef
Le 31 mars 2009

